



Date de génération de ce justificatif : 15/06/2026

*Ce justificatif vous est adressé sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure*

## Groupement Foncier Agricole du ROHOU – Constitution de société

### Référence :

Départements de publication : Finistère

Annonce légale publiée le 14 novembre 2025 sur paysan-breton.fr

Evènement(s) : Constitution de société

Avis de constitution Il a été constitué une société par acte authentique reçu par Maître Marie-Laure BOUTHOURS-DESMIERS de LIGOUYER, en date du 20 septembre 2025, à Office notarial, DAOULAS. Dénomination : Groupement Foncier Agricole du ROHOU .  
Forme : Société civile. Siège social : Rohou, 29460 LOGONNA-DAOULAS. Objet : La propriété et l'administration de tous les immeubles et droits immobiliers à destination agricole composant son patrimoine. Et généralement toutes opérations pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus défini, pourvu qu'elles ne modifient pas le caractère civil de la société et soient conformes à la législation régissant les groupements fonciers agricoles.. Durée de la société : 99 année(s). Capital social fixe : 99200 euros Cession de parts et agrément : soumis à l'agrément préalable des associés. Gérant : Monsieur Rémi PRIGENT, demeurant 3 rue du Menhir, 29460 Logonna Daoulas Gérant : Madame Nadine PRIGENT, demeurant 3 rue du Menhir, 29460 Logonna Daoulas La société sera immatriculée au RCS BREST. Pour avis. Le Notaire

[Consulter cette annonce en ligne](#)